

Compte-rendu bureau restreint du 27 avril 2018

Présents : Colette, Hervé, Marie-Claude et Bernard

Excusées : Annick et Cécile

Le fonctionnement de l'ASAMLA pose certains problèmes au niveau de :

- L'organisation
- La dynamique de l'équipe
- Le partage de l'information
- Le périmètre des tâches à accomplir

Le bureau a pointé certains points particuliers :

- La gestion des adhérents : qui s'en occupe ? Aminata a-t-elle une délégation pour cela et qui la contrôle ?
- La gestion des actions collectives : peu d'investissement dans les projets et le suivi
- Le manque de communication sur les candidatures et les contrats qui devraient être validés par le président et la commission RH. Idem pour les demandes de stages.
- Le tableau de bord financier avec la gestion des paiements
le suivi des courriers entrants et sortants ; idem pour les mails
- Les retours sur les rencontres/réunions/représentations
- Retour sur les réunions d'équipe
- Demande d'adresse mail ASAMLA pour chaque salarié.e

Propositions après cet état des lieux :

Repréciser les missions du directeur dans une lettre et lui demander ce qu'il en pense dans ces différents domaines : organisation, répartition des tâches, délégations... avec réponse dans un délai d'un mois